

Liaisons enseignement secondaire-enseignement sup rieur

La licence : les changements apport s par l'arr t  du 1er ao t 2011



Fabien FESCHET
Vice-pr sident du CEVU,
Professeur des Universit s

Un arr t  relatif   la licence, et apportant des  volutions significatives, est paru en date du 1er ao t 2011. Pourquoi une « Nouvelle Licence », et que devient le plan licence ?

Cette Licence s'inscrit dans le continuum du « Plan Licence » mis en place en 2007, et elle se d finit par deux objectifs majeurs : l' tudiant et l'emploi.

Les objectifs du plan licence, quant   eux, reste d'actualit  par les diff rentes actions d j  mises en place et int gr es dans la licence : enseignant r f rent, tuteur...

En quelques mots, pouvez-vous d crire cette « Nouvelle Licence » ? Quels sont les mots cl s qui la caract risent ?

La licence s'inscrit dans une volont  d' volution. L'objectif est de renforcer l'aspect professionnalisant de ce dipl me, et de permettre des cursus plus personnels pour l' tudiant.

Cette licence a pour objectif « l' tudiant » et propose une p dagogique articul e en 3 phases

correspondant   chaque ann e de la licence :

⇒ **la 1 re ann e de la licence, ou L1, est une ann e d'orientation** qui permet la d couverte des disciplines ;

⇒ **la deuxi me ann e de la licence, ou L2, est une ann e de d termination** consacr e   l'acquisition de fondamentaux ;

⇒ **la 3 me ann e de la licence, ou L3, est une ann e de sp cialisation**, au cours de laquelle apparaissent des parcours.

Chaque  tudiant pourra ainsi construire son parcours universitaire progressivement durant les 3 ans de la licence en fonction de ses envies et de son projet, et il pourra se r orienter si besoin via des passerelles.

On peut r sumer la licence en ces quelques phrases phares :

- un stage int gr  au cursus ;
- des r f rentiels de comp tences ;
- des parcours diversifi s et une orientation facilit e par des passerelles ;
- un socle horaire minimum de 1500 heures.

Cette licence r nov e ouvre-t-elle des d bouch s plus diversifi s ?

La licence est aujourd'hui un dipl me de r f rence qui donne la possibilit  aux  tudiants de poursuivre des  tudes apr s l'obtention de leur licence, ou de s'ins rer directement dans le monde professionnel. **L'accent sur la professionnalisation est renforc , mais pas au d triment de la poursuite d' tudes.**

La licence n'est-elle pas d'abord un dipl me g n raliste ? Comment alors mettre en avant ses comp tences aupr s des recruteurs et des professionnels ?

La licence reste fondamentalement pr paratoire   la poursuite d' tudes, mais un rapprochement entre la licence et les licences professionnelles facilitera l'insertion professionnelle directe.

Tout au long de son cursus, l' tudiant peut construire son propre parcours par ses choix et les enseignements suivis.

De plus, le stage int gr  dans le cursus permet de renforcer concr tement l'ouverture vers le monde professionnel.

On doit noter  galement l'apparition de « r f rentiels de comp tences » permettant d'exprimer nationalement les comp tences   acqu rir.

CONSULTER

➔ [Les r sultats des enqu tes de suivi des dipl m s : insertion et poursuites d' tudes](#)

➔ [Les statistiques sur la r ussite   l'UdA](#)

Contact : Mich le MERGAULT
SUIO-IP de l'UdA
service.etudiant@u-clermont1.fr
T l : 04 73 17 72 20

➔ [S'abonner gratuitement   la LIFE](#)

➔ [Se d sinscrire de la liste des abonn s](#)

La grande nouveauté de cette « Nouvelle Licence » est le stage intégré au cursus. Quel est l'intérêt de faire un stage en licence ? En quelle année ce stage devra-t-il être effectué ?

L'intégration d'un stage au sein du cursus de la licence possède plusieurs atouts :

- un contact direct avec le monde professionnel ;
- un premier pas vers l'insertion professionnelle ;
- un outil pour permettre à l'étudiant de construire son projet et son parcours.

Il apparaît légitime de le placer à partir de la L2 (2ème année de licence), une fois que les étudiants ont pu choisir leur orientation disciplinaire.

En quoi les conditions d'obtention de la licence ont-elles changé ?

Fondamentalement, il faut toujours valider 180 ECTS (60 par année de licence), cependant le processus de compensation entre semestre est généralisé et fait partie intégrante de la licence.

Quand sera effective cette Nouvelle Licence ?

Cette nouvelle licence se mettra en œuvre **à la rentrée 2012**.

Pourriez-vous nous faire une présentation très rapide de l'Université d'Auvergne, un rappel de ses domaines de formation ?

L'Université d'Auvergne accueille en 2011 plus de 16 000 étudiants, et elle se structure autour de deux grands domaines : Sciences-Technologies-Santé et Droit-Economie-Gestion.

La loi sur l'autonomie des universités du 10 août 2007, ou LRU, confère aux universités une nouvelle mission, celle de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Quelles sont les mesures mises en œuvre à l'Université d'Auvergne dans ce cadre ?

L'Université d'Auvergne n'a pas attendu la LRU pour s'emparer de cette problématique, elle a déjà de longue date installé l'insertion professionnelle de ses étudiants dans ses objectifs. Nos formations sont conçues comme directement professionnalisantes, et permettent aux étudiants de construire leur projet vers un diplôme, mais surtout vers un métier, et cela en deux ou trois années pour les formations courtes (DUT, licences professionnelles), en cinq années pour les masters, ou plus encore pour le doctorat et les formations liées à la santé.

L'Université d'Auvergne attache une grande importance au devenir de ses étudiants et aux attentes du monde socio-économique afin d'adapter sans cesse le contenu de ses formations.

Des modules spécifiques de professionnalisation sont intégrés tout au long des cursus, et préparent les étudiants, au-delà de la formation académique, à s'insérer rapidement sur le marché du travail.

Entrer à l'université signifie pour les lycéens un profond changement de leurs méthodes de travail. Des dispositifs sont-ils prévus pour aider les néobacheliers à réussir la transition ?

Une attention particulière est portée aux étudiants de première année (santé, biologie, droit, AES, économie, gestion) pour lesquels se déploie un dispositif d'accom-

pagnement comprenant du tutorat, des enseignants référents, et des modules spécifiques afin d'aider les étudiants à construire leur projet professionnel, et à les accompagner vers la voie de la réussite.

Fabien FESCHET

Plus d'informations (CTRL+cliquez pour suivre le lien) :

[Arrêté du 1^{er} août 2011](#)

[Site de l'enseignement supérieur](#)

[Site de l'Université d'Auvergne](#)

Espace lycéen de l'UdA



L'offre de formation de l'Université d'Auvergne est en ligne, une information détaillée et téléchargeable : objectifs, compétences, programmes, admission, orientation, infos pratiques

<http://www.u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

**JOURNEES PORTES OUVERTES
A L'UNIVERSITE D'AUVERGNE**

[Sites d'Aurillac et du Puy
en Velay](#)

Samedi 4 février 2012

- IUT

[Site de Clermont-Ferrand](#)

Samedi 10 mars 2012

- UFR de Droit et de Science Politique

- UFR des Sciences Economiques et de Gestion

- IUP Management et Gestion des Entreprises

- IUT

- UFR de Médecine et de Pharmacie

SALON INFOSUP

les 19, 20 et 21 janvier 2012

<http://infosup-auvergne.org>